



RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

---

2017



PÔLE TERRITORIAL  
**CŒUR ENTRE-DEUX-MERS**

[www.cœurentre2mers.com](http://www.cœurentre2mers.com)

[www.facebook.com/coeurentre2mers/](https://www.facebook.com/coeurentre2mers/)



# Editorial des Présidents

## « Qu'avez-vous retenu de l'année 2017 ? »



**Alain Leveau** – Président du Pôle Territorial -  
Conseiller Général Honoraire - Maire de Bellebat



« 2017 c'est d'abord la perte des Communautés des communes du Vallon de l'Artolie et des Coteaux de Garonne qui a été un déchirement, c'est l'arrêt de plusieurs années de travail ensemble. Heureusement, nous

avons eu le plaisir d'accueillir le Sauveterrois qui vient conforter notre identité de l'Entre-deux-Mers. Il nous enrichit de cinquante deux communes rurales que nous devons soutenir dans leur développement.

2017 c'est la signature du Contrat de ruralité qui a été un véritable combat. Le travail a été fastidieux mais très enrichissant. Je veux remercier la réactivité des maires et de toute l'équipe des Vice-Présidents et de la directrice du Pôle, Hélène Bancelin. Ils se sont mobilisés et ont fourni un travail colossal durant tout l'été pour rendre possible la signature du contrat à la mi-septembre. Je veux également souligner le travail d'Eric Suzanne, Sous-Préfet de Langon, qui nous a très fortement accompagné sur ce dossier. Ce contrat est historique car ce sera la première fois que l'Etat soutient spécifiquement le Cœur Entre-deux-Mers à cette échelle. Quatre-vingt projets

pour un coût global d'investissement sur trois ans de plus de cinquante millions d'euros, ce n'est pas rien !

2017 c'est aussi le début de deux grands travaux qui vont occuper le Pôle sur plusieurs années : le Plan Alimentaire Territorial et le prochain projet de territoire. J'ai souhaité, avec les élus du comité syndical, commencer dès à présent à travailler sur l'avenir avec en fil rouge les thématiques de l'économie et de l'agriculture. Le projet de Quartier Campagnard en est la source car il tente de résoudre l'équation « habitat, ressources alimentaires et création d'emploi de proximité ». Je tiens à rendre hommage à Colette Scott et Cécile De Gabory qui ont toutes les deux œuvrées sur ce sujet durant plusieurs années et ont permis de les lancer.

Enfin, 2017 c'est dix années de présidence aux côtés de l'équipe avec qui je travaille main dans la main. Je suis également fier des élus qui m'entourent. Nous avançons ensemble et je pense que nous faisons du bon boulot.

L'ouverture vers nos territoires voisins, Métropole Bordelaise et Sud Gironde contribueront, je n'en doute pas, à un meilleur équilibre du Cœur Entre-deux-Mers pour un meilleur bien vivre pour nos habitants. Je souhaite vivement que l'on continue à créer ce lien entre ruraux et urbains, le Pôle est fait pour ça. »



**Christian Peron** – Président du GAL Leader  
Cœur Entre-deux-Mers – Adjoint au Maire de  
Beychac et Cailleau



« La caractéristique essentielle que je retiens de l'année 2017 est celle de l'attente. Attendre peut faire prendre parfois des risques : celui de voir passer le train, celui de perdre le sens de l'action. Le

Pôle a su les éviter.

Concernant l'attente de la mise en œuvre de l'instruction des dossiers Leader, la Région Nouvelle-Aquitaine a fort bien expliqué la situation issue du désengagement de l'Etat. 2018 devrait voir la situation s'arranger et c'est aujourd'hui le cas. Encore une fois la

démonstration a été faite que le compliqué règne dans notre organisation administrative. Où sont les vraies simplifications ?

Concernant l'attente de savoir qui rejoint qui ? Quel territoire fusionne, absorbe, invite, rejette l'autre ? Au grand jeu du découpage, certes voulu par nos représentants, la complexité de la notion de territoire en a pris un coup. La représentation de son propre rapport au territoire, par nature, est multiple, selon qui parle. Il s'agissait alors des territoires de qui ?

Le système territoire, pour se créer, a besoin de frontières avec le risque de repli sur soi. Pour se développer, il a besoin d'interactions avec les autres. Je souhaite que la nouvelle configuration du Cœur Entre-deux-Mers soit porteuse de cette ouverture, celle qui part de l'intérêt général et de la mise en valeur des territoires de projets voulus par tous les acteurs. »



# Les faits marquants...

## C'est arrivé en 2017

### Sommaire

Les faits marquants / C'est arrivé en 2017 ..... p 3

Portrait de territoire 2017 .... p 4

Service Espace Info Entreprendre ..... p 5

Service Espace Droit des Sols ..... p 8

Service Urbanisme et Habitat durables ..... p 9

Service d'accompagnement aux financements de projets. .... p 11

Service prospective territoriale ..... p 15

Administration générale et communication ..... p 18

Le rapport financier 2017 .... p 22

#### Janvier

Le Préfet de Région décrète un nouveau périmètre (transitoire) pour le Cœur Entre-deux-Mers intégrant les deux nouvelles Communautés de communes : **Rurales de l'Entre-deux-Mers et Convergence Garonne**.

#### Mars

Alain Leveau réélu Président du Pôle Territorial pour une durée de 3 ans entouré des nouveaux Vice-Présidents : Marc Avinen, Pierre Bariant, Michel Brun, Jocelin Doré, Bernard Pagès et Valérie Paraboschi.

#### Mai

Recrutement d'Aude Picarel instructrice à l'Espace Droit des Sols du Cœur Entre-deux-Mers.

#### Septembre

Signature du **Contrat de Ruralité du Cœur Entre-deux-Mers** le 22 septembre avec Pierre Dartout, Préfet de la Nouvelle-Aquitaine.

**Délibération de la Communauté des communes Convergence Garonne** pour sortir du périmètre du Cœur Entre-deux-Mers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### Octobre

Le Pôle Territorial répond à l'appel à projet du **Plan Alimentaire Territorial** piloté par le Ministère de l'Agriculture.

#### Novembre

**Lancement officiel des travaux** de définition du nouveau projet de territoire 2030 pour le Cœur Entre-deux-Mers lors des 6<sup>ème</sup> Assises communales à Sauveterre de Guyenne.

**Le collectif d'acteurs de l'ESS de l'Entre-deux-Mers est né**, il s'appelle « **TEMEIS-SA** » Territoire de l'Entre-deux-Mers pour une Economie et une Innovation Sociales, Solidaires et Actives.

#### Décembre

Alain Monget élu **Vice-Président pour la Communauté des communes des Portes de l'Entre-deux-Mers** en remplacement de Valérie Paraboschi. Il pilotera le Plan Alimentaire Territorial.

**L'Espace Droit des Sols** prépare l'intégration de 25 nouvelles communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.





# Portrait de territoire 2017

Fortement impacté par la fusion de Communautés de communes, le périmètre géographique du Cœur Entre-deux-Mers a été modifié par l'arrivée de deux nouveaux territoires (Sauveterrois et Podensacais) en 2017. Le Préfet de Région de la Nouvelle-Aquitaine a arrêté le périmètre du Cœur Entre-deux-Mers au 1<sup>er</sup> janvier 2017 en rattachant les Communautés de Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers et Convergence Garonne. Ce périmètre a été transitoire, puisque la dernière a entamé les démarches en septembre pour sortir du périmètre du Cœur Entre-deux-Mers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Durant cette année de transition, le Pôle Territorial a maintenu, voir renforcé ses services auprès de ses différents usagers et poursuivi ses réflexions sur de nouveaux développements. Compte tenu de cette situation, il n'est pas paru opportun de porter à connaissance des données chiffrées (INSEE) pour cette année.



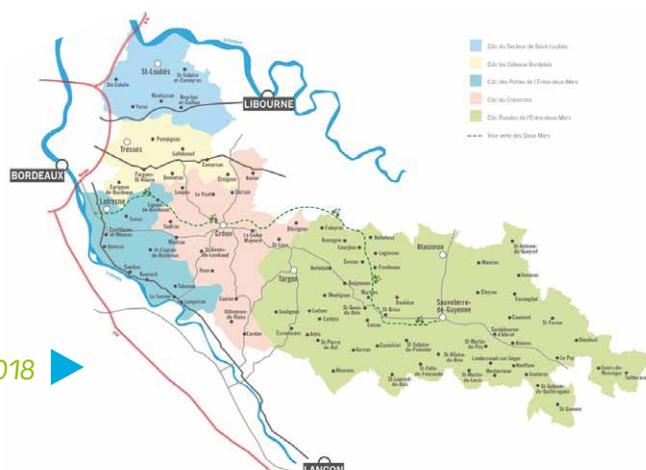
## UN TERRITOIRE QUI RENFORCE SON LIEN VILLE-CAMPAGNE

L'intégration de nouvelles communes du Sauveterrois aux caractéristiques plus rurales devra être prise en compte dans le nouveau projet de territoire. Perçu comme un atout, ce territoire fera l'objet d'une attention toute particulière dans le diagnostic de territoire qui sera élaboré en 2018. De plus, les élus, conscients de l'interaction de plus en plus prégnante entre la Métropole Bordelaise et le Cœur Entre-deux-Mers, ont émis le souhait de développer la coopération entre ces deux territoires.

Périmètre du CE2M au 1<sup>er</sup> janvier 2016



Périmètre du CE2M au 1<sup>er</sup> janvier 2017



Périmètre du CE2M au 1<sup>er</sup> janvier 2018



# Service Espace Info Entreprendre

Créé pour répondre aux besoins d'accompagnement des porteurs de projets économiques locaux, le service de l'Espace Info Entreprendre, mutualise pour le compte de ses Communautés de communes, trois chargés de mission ainsi que plusieurs dispositifs d'aides directes aux entreprises. Il a pour vocation principalement de conseiller et de suivre les porteurs d'idées et de projets économiques, soit en création, soit en développement ou reprise d'entreprise. L'Espace Info Entreprendre est une antenne agréée d'«Initiative Gironde» et de «Rebond33».

L'année 2017 est surtout marquée par la montée en puissance de ce service avec une nette augmentation des contacts (soit + 20 % par rapport à 2016), la volonté de développer l'offre de service auprès de ses bénéficiaires et enfin la quasi clôture du dispositif de l'OCM (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat du Commerce et des Services).

## EN BREF

- **100 contacts** dont 24 entreprises pour un projet de développement
- **76 porteurs de projets de création d'entreprises**
- **24 permanences en Communautés de communes,**
- **273 370 euros d'aides financières aux entreprises**



### APPUI ET SUIVI INDIVIDUELS À LA CRÉATION D'ENTREPRISES



76 personnes ont contacté l'Espace Info Entreprendre soit une augmentation très significative par rapport à 2016.

Cette situation s'explique, entre autre, par l'ouverture de deux nouvelles permanences mensuelles sur les Communautés de communes Les Coteaux Bordelais à Tresses et Rurales de l'Entre-deux-Mers à Sauveterre de Guyenne mais aussi par des efforts de communication auprès des communes. Les personnes ayant contacté le service sont en majorité des créateurs d'entreprise dans les domaines commerciaux, artisanaux et également des activités de services et libérales.



### APPUI ET SUIVI INDIVIDUEL AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

24 entrepreneurs ont été conseillés par le service et concernent principalement des questions liées à leur développement commercial, à un changement de statut juridique et également à la mise en place de tableaux de bords.



### APPUI AUX FINANCEMENTS



27 dossiers de subvention d'entreprises ont été déposés par le service Espace Info Entreprendre auprès des différents

financeurs (Etat, Région, Département) dont 25 ont reçu un avis favorable. 20 dossiers concernaient l'OCM et 5 dossiers pour le dispositif « Rebond 33 ».

- Concernant l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce 2016-2018 : la finalisation de cette deuxième tranche comptabilisait à la fin de l'année 20 entreprises bénéficiaires pour un montant total de 265 370 Euros de subventions à l'investissement. Le dispositif prendra fin en mai 2018 avec une consommation d'enveloppe proche de 98%. Un bilan du dispositif sera réalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

- Concernant les subventions « Rebond33 » : ce dispositif à vocation sociale remplace l'ancien dispositif « Créagir33 ».



Il bénéficie exclusivement à des personnes éloignées de l'emploi. 5 personnes ont été accompagnées par l'Espace Info Entreprendre.

Les 5 dossiers ont été retenus pour un montant global de 8 000 €, créant ainsi leur propre emploi.

- 1 LMP** / Mécanique de précision - Camblanes et Meynac > 22 500€ (OCM)
- THILT** / Réparation de matériel de travaux publics - Camblanes et Meynac > 2 601€ (OCM)
- 2 AU PAYS DES MERVEILLES** / Commerce de prêt à porter - Créon > 8 543€ (OCM)
- LA TABLE** / Restaurant - Créon > 6 800 € (OCM)
- GARAGE DES ANCIENNES** / Mécanique de voitures anciennes - Créon > 2 935 € (OCM)
- DRIPP IN SYSTEM** / Systèmes d'irrigation - Créon > 20 700€ (OCM)
- 3 OPLN** / Traitement de déchets métalliques - Targon > 16 797€ (OCM)
- TECHNO PIEUX GIRONDE** / Pose de pieux métalliques - Targon > 21 758 € (OCM)
- LA GOURMANDISE** / Boulangerie pâtisserie - Targon > 22 123€ (OCM)
- 4 COREMA** / Fabrication et vente d'instruments de mesure - Lantresne > 6 634€ (OCM)
- 5 ENTRÉE JARDIN** / Restaurant - Cadillac > 10 409€ (OCM)
- TABAC CADILLAC** / Tabac cadeaux - Cadillac > 12 411 € (OCM)
- CRÉATION DE BIJOUX** / Cadillac > 2 000 € (Rebond33)
- SCULPTEUR SUR MÉTAL** / Cadillac > 2 000 € (Rebond33)
- CRÉA DE VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES EN CAOUTCHOUC** / Cadillac > 2 000 € (Rebond33)
- 6 10% ENVIRONNEMENT** / Traitement de déchets - Saint Loubès > 13 828€ (OCM)
- 7 COCOON ET MOA** / Institut de beauté et de bien-être - Bellebat > 17 440€ (OCM)
- 8 MODUL'OUEST** / Fabrication de remorque et carrosserie d'utilitaires - Yvrac > 17 199€ (OCM)
- 9 PEPAY CAZENAVE** / Plâtrerie Menuiserie - Rions > 5 757€ (OCM)
- ARCHITECTE DU PAYSAGE** / Rions > 1 000 € (Rebond33)
- 10 TITÉ ESPACE VERT** / Espaces verts - Cursan > 22 500 € (OCM)
- 11 TERRES GIRONDINES** / Elagage - Frontenac > 22 500 € (OCM)
- 12 AUBERGE D'HAUX** / Restaurant - Haux > 7 846 € (OCM)
- 13 BOUCHERIE SADIRACAISE** / Boucherie - Sadirac > 2 294 € (OCM)
- 14 CRÉATION D'OBJETS DE DÉCORATION** / Le Pout > 1 000€ (Rebond33)



Carte récapitulative des entreprises ayant bénéficié d'aides financières (OCM et Rebond33) en 2017

## ANIMATION DE L'INCUBATEUR DE RÉSEAUX D'ACTEURS ÉCONOMIQUES

L'incubateur a poursuivi son accompagnement mensuel sur la constitution de l'association TEMEISSA. L'incubateur a également suivi la fusion des 3 clubs d'entreprises du Nord du territoire qui a abouti à la création d'un nouveau club «Rives Entreprises». Le Pôle Territorial est devenu un partenaire officiel en intégrant son conseil d'administration.

## RÉPONSE À L'APPEL À PROJET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Fort du soutien de ses Communautés de communes pour affirmer l'Espace Info Entreprendre comme le service intercommunal d'aides aux entreprises sur le Cœur Entre-deux-Mers, le Pôle Territorial a répondu à l'appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine sur l'accompagnement des porteurs de projet à la création/reprise d'entreprise.

Si la candidature du Pôle est retenue, ces aides Régionales permettront de financer une partie de l'ingénierie du Pôle Territorial dédiée à ce service et de compléter l'offre de ce service de proximité.

## SCHÉMA RÉGIONAL D'AIDE DIRECTE AUX ENTREPRISES (SRDEII)

La loi NOTRe a modifié le panorama des aides directes aux entreprises.

En la matière, la Région a vu ses compétences étendues et elle engage des partenariats avec les Communautés de communes pour le déploiement du SRDEII. Dans ce contexte, l'Espace Info Entreprendre a proposé aux Communautés de communes de mettre en place un premier niveau d'information concernant ces aides. Le service Espace Info Entreprendre pourrait ainsi communiquer sur les aides existantes et renseigner les entreprises pour le compte de ses Communautés de communes. Les modalités seront définies dans le courant du premier trimestre 2018.



## TÉMOIGNAGE

### Claude Dempuré chef de l'entreprise Modul Ouest à Yvrac

MODUL OUEST Aménagement – équipement transformation de véhicules utilitaires / ZA Les Tabernottes 33370 YVRAC / [www.modul-ouest.fr](http://www.modul-ouest.fr)

**C**hef d'entreprise heureux car fier de créer des emplois, Claude est un ancien directeur de carrosserie poids lourds en Auvergne. C'est à la cinquantaine bien assumée, qu'il a voulu devenir son propre patron. « Je rêvais d'avoir ma propre entreprise et je suis passionné de mécanique, c'est pourquoi j'ai racheté cette entreprise d'aménagement de véhicules professionnels sur Yvrac. Nous réalisons en grande majorité de l'aménagement intérieur en panneaux de bois pour les artisans de la Région. C'est à l'occasion d'un contrôle de sécurité que j'ai découvert que mon système de sciage n'était plus aux normes. Il fallait donc que j'investisse mais j'avais des difficultés à trouver les financements. Grâce à la subvention de l'OCM, cela a allégé ma trésorerie et j'ai pu plus rapidement réaliser ces dépenses. J'ai contacté l'Espace Info Entreprendre en février de cette année et j'ai reçu la subvention 6 mois après, ils ont été très efficaces. En 2011 j'avais deux salariés, aujourd'hui je suis fier de dire que nous sommes sept. J'ai des projets d'investissements liés à la progression de notre activité. J'espère bénéficier de la prochaine opération OCM. » L'entreprise a bénéficié d'une subvention de 17 199 €.





# Service Espace Droit des Sols

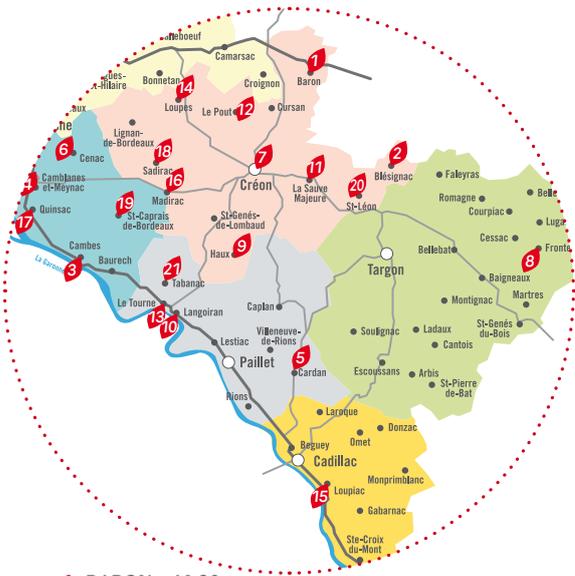
Ce service mutualisé d'instruction d'actes d'urbanisme pour le compte de plusieurs communes est actif depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015. Il est situé dans les locaux de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers à Latresne et compte trois instructeurs.

Le périmètre d'instruction de l'Espace Droit des Sols s'est agrandi de 6 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ce qui porte le nombre de communes bénéficiaires à 21. Le service a instruit au total plus de 1000 actes pondérés. Il a été marqué par le recrutement d'un nouvel instructeur.

EN BREF

- 1000 actes pondérés
- 432 permis de construire,
- 779 déclarations préalables,
- 16 permis d'aménager

## Carte des actes d'urbanisme pondérés en 2017



1. BARON > 41,80
2. BLESIGNAC > 10,80
3. CAMBES > 50,80
4. CAMBLANES > 81,80
5. CARDAN > 10,60
6. CENAC > 106,40
7. CREON > 124,40
8. FRONTENAC > 21,00
9. HAUX > 20,60
10. LANGOIRAN > 32,40
11. LA SAUVE MAJEURE > 49,80
12. LE POUT > 18,00
13. LE TOURNE > 28,80
14. LOUPES > 42,80
15. LOUPIAC > 22,40
16. MADIRAC > 12,00
17. QUINSAC > 45,80
18. SADIRAC > 181,80
19. SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX > 92,80
20. SAINT LEON > 11,40
21. TABANAC > 17,40



## DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE DROIT DES SOLS DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS



Les communes de Cardan, Frontenac, Langoiran, Loupiac, Le Tourne et Tabanac ont rejoint le service portant ainsi à 21 communes adhérentes. Les récentes évolutions réglementaires,

notamment celles issues de la loi « CAP » ont conduit le service à revoir sa pondération en rajoutant des cas spécifiques tels que les permis d'aménager unilot, les permis d'aménager pour aménagement de voiries et les déclarations préalables pour travaux réalisés sur des caveaux ou monuments funéraires situés dans l'enceinte de cimetières. Deux réunions d'information ont été organisées en décembre avec les futures communes adhérentes au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le service, sollicité par les communes, a également émis des observations sur 7 règlements de documents d'urbanisme en cours de modification ou de révision.

## TÉMOIGNAGE

Denis Reyne | Maire de Cardan

Cardan est une petite commune rurale de l'Entre deux Mers de cinq cent habitants sous un régime de carte communale.

Nous instruisons en moyenne une dizaine d'actes d'urbanisme par an, ce qui est peu mais qui demande une connaissance très pointue avec des procédures de plus en plus exigeantes. La commune adhère au service Droit des Sols du Cœur Entre-deux-Mers depuis janvier 2017 car nous voulions nous entourer de gens compétents dans ce domaine. Nous apprécions beaucoup l'efficacité de ce service qui est très réactif et nous apporte de très bons conseils. Sa proximité est aussi très appréciable car nous savons que soit la mairie soit nos administrés peuvent être reçus sans faire beaucoup de kilomètres. On a signé un engagement sur trois ans, c'est sûr, on ira au moins jusqu'au bout...





# Service Habitat et Urbanisme durables

A partir du laboratoire d'urbanisme du Quartier Campagnard Durable de Targon, le Pôle Territorial propose à ses collectivités de bénéficier des enseignements de ce projet pilote et des solutions qui y ont été développées par l'association « Campagne pour la Vallée du Dropt » et la Mairie de Targon. Ce service propose une aide à l'identification des besoins, l'obtention des moyens pour y répondre, la qualification de l'offre en matière d'habitat et d'urbanisme. Trois communes du Cœur Entre-deux-Mers sont accompagnées par le Pôle Territorial dans leur démarche d'habitat et d'urbanisme durables à travers leurs projets de construction de nouveaux quartiers « campagnards ».

L'année 2017 a été marquée par la volonté des deux nouveaux élus du Bureau en charge de cette thématique (Valérie Paraboschi et Bernard Pagès) d'entamer une réflexion sur l'évolution de ce service.



## ACCOMPAGNEMENT CONSEIL EN CRÉATION DE « QUARTIERS CAMPAGNARDS » ET PROJETS URBAINS DE QUALITÉ



**Commune de Targon :** le Pôle Territorial a poursuivi son accompagnement sur le volet habitat jeune, la consolidation juridique de la cession de terrain par la mairie au constructeur. Il a en effet aidé la commune sur la préparation de la candidature à l'appel à projet DDCCS pour les agréments et aides à la construction de résidence habitat-jeune. Enfin l'accompagnement s'est poursuivi par la définition du projet économique du quartier en partenariat avec la Chambre de Commerce. Une étude plus spécifique a été réalisée sur les activités agricoles, le possible couplage logement (privé, locatif ou social), terres d'exploitation, associations jardinières, lieu de transformation/commercialisation, notoriété du site.

**Commune de Loupiac :** le Pôle Territorial a participé à la rédaction du cahier d'intentions programmatiques : Etude des besoins, schéma typologique (nombre et type de logements, surfaces indicatives), grands principes d'aménagement (mixité sociale et fonctionnelle, densité, construction bioclimatiques, espaces publics...), évaluation des faisabilités administratives et juridiques (compatibilité avec le POS, perspective du PLUi, conformité Scot et PDH...) ainsi qu'à la conception participative avec les habitants (diagnostic en marchant).



**Commune de Haux :** le Pôle Territorial a été invité à participer aux rencontres sur le PLUi et à produire un conseil technique, sous forme de notes, notamment, la faisabilité technique d'une évolution du projet en coopérative d'habitants.

## ACCOMPAGNEMENT CONSEIL EN AMÉNAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS

La mairie de Cénac a saisi le Pôle Territorial afin de l'aider à améliorer qualitativement une opération urbaine privée le « Val de Gratian » de maîtrise d'ouvrage mixte privé et bailleur social.

## APPUI AUX DOCUMENTS D'URBANISMES (PLU, PLUI)

Le Pôle Territorial a participé à la révision du PLU de Saint-Loubès en contribuant au diagnostic et en travaillant sur l'opportunité et la faisabilité d'une offre habitat-jeunes dans la commune afin de répondre aux besoins socio-économiques locaux.

## APPUI ET COORDINATION D'ATELIERS PARTICIPATIFS CITOYENS

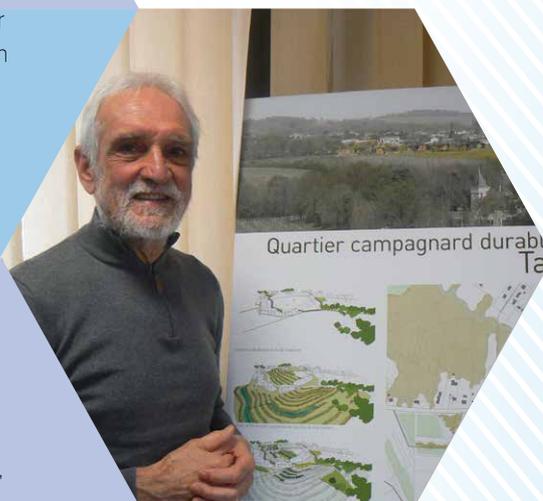
Le Pôle Territorial a finalisé sa mission de coordination des derniers ateliers « La fabrique à bancs publics » qui se sont déroulés de Février à Mars 2017..



## TÉMOIGNAGE

**Richard Pezat** | Maire de Targon

Le projet a malheureusement connu quelques entraves indépendamment de la mairie comme des irrégularités sur le cadastre, des problèmes internes à l'aménageur et un ajournement de notre demande de création d'un foyer de jeunes travailleurs. Le projet est aujourd'hui au niveau du compromis de vente et les services d'urbanisme de l'Etat ont approuvé le projet. Les indicateurs sont au vert, plus rien ne peut bloquer la signature du compromis de vente ainsi que la déclaration de projet. J'espère une sortie de terre en 2019. Mais ce qui me réjouit c'est que nous entamons les premières disséminations du concept de Quartier Campagnard sur de nouveaux programmes à venir sur la commune. Les aménageurs, surpris dans un premier temps, deviennent très réceptifs à nos orientations d'aménagement comme par exemple la concentration des parkings en un seul lieu et donc l'aménagement de liaisons douces ou la création obligatoire d'un espace public aménagé de bancs. Nous allons même jusqu'à bannir le mot de lotissement et parler uniquement de hameau ou de quartier.... Je remercie encore le Pôle Territorial pour son soutien qui nous a été très précieux.





# Service d'accompagnement aux financements de projets

Ce service qui concernait principalement l'accompagnement aux fonds Européens Leader s'est étoffé en 2017 d'un dispositif d'aide à l'équipement aux collectivités en milieu rural et péri urbain par la signature d'un Contrat de Ruralité 2018-2020. Ce contrat doit permettre de consolider des fonds issus de la DETR et du DSIL pour une durée de 3 ans. La signature de ce contrat a eu lieu le 22 septembre à la mairie de Targon en présence des co signataires, Etat, Pôle Territorial, Département et Caisse des Dépôts et Consignation. Seulement trois territoires en Gironde ont signé un Contrat de Ruralité.

## EN BREF

- 4 réunions du Comité de Programmation Leader
- 11 projets validés par le comité de programmation Leader
- 33 communes vont bénéficier du contrat de Ruralité,
- 81 projets retenus dans le Contrat de Ruralité,
- 52 millions d'euros d'investissement sur 3 ans



## ANIMATION DU PROGRAMME DU GAL LEADER 2014 - 2020



L'année 2017 a encore été une année de transition dans la mise en œuvre du programme de par l'absence de service instructeur de la Région Nouvelle-Aquitaine et par le développement des nouveaux aspects réglementaires et administratifs. Cependant, les membres du comité de programmation ont répondu présents. Leur participation au sein des réunions, dans la sélection des nouvelles opérations et la mise en place d'une commission Evaluation témoignent de leur engagement et de leur disponibilité. La sélection des premiers « équipements structurants » (définition : projet d'intérêt communautaire, minimum de 400 000€ de coût total, ayant un impact économique, ...) suite à un appel à idées diffusé sur le territoire et auprès des partenaires permet d'avoir déjà des pistes pour programmer presque 20% de l'enveloppe LEADER. La réalisation de la première action d'évaluation, « Bilan +

1 an » a permis de montrer que le fonctionnement choisi au sein des comités LEADER (audition des porteurs, critères de sélection, ...) était très satisfaisant pour tous. Des pistes d'amélioration ont également été proposées pour conforter le fonctionnement du comité.



Enfin, la préparation d'un avenant stratégique au programme pour 2018 (périmètre, composition du comité, fiches-actions) a permis d'échanger pour faire évoluer le programme suite aux modifications de périmètre du Pôle et à la mise à jour de certains objectifs.



## Carte des projets validés par le Comité de programmation Leader en 2017

1.
  - Modernisation de l'OT de Cadillac  
CdC Convergence Garonne
  - Aménagements touristiques des allées de Cadillac  
Mairie de Cadillac
  - Création d'une seconde salle au Cinéma Lux  
Mairie de Cadillac
2.
  - Développement de l'offre accessible à la Station Vélo  
Mairie de Créon
3.
  - Requalification touristique des quais bâtis du Vallon de l'Artolie  
CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers
4.
  - Dans tous les sens – ferme pédagogique et de médiation animale  
Association Echo Nature Médiation
5.
  - (Des) marches de mémoires – balades audioguidées  
Association Chantiers Tramasset
6.
  - Mise en place de la vente directe dans un domaine agri-touristique  
SAS Ecoline
  - Aménagement de la place Fouragnan et construction d'une halle  
Mairie de Sadirac
7.
  - Centre d'interprétation ORTERRA  
CdC Convergence Garonne

## CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE RÉGIONAL 2015-2020

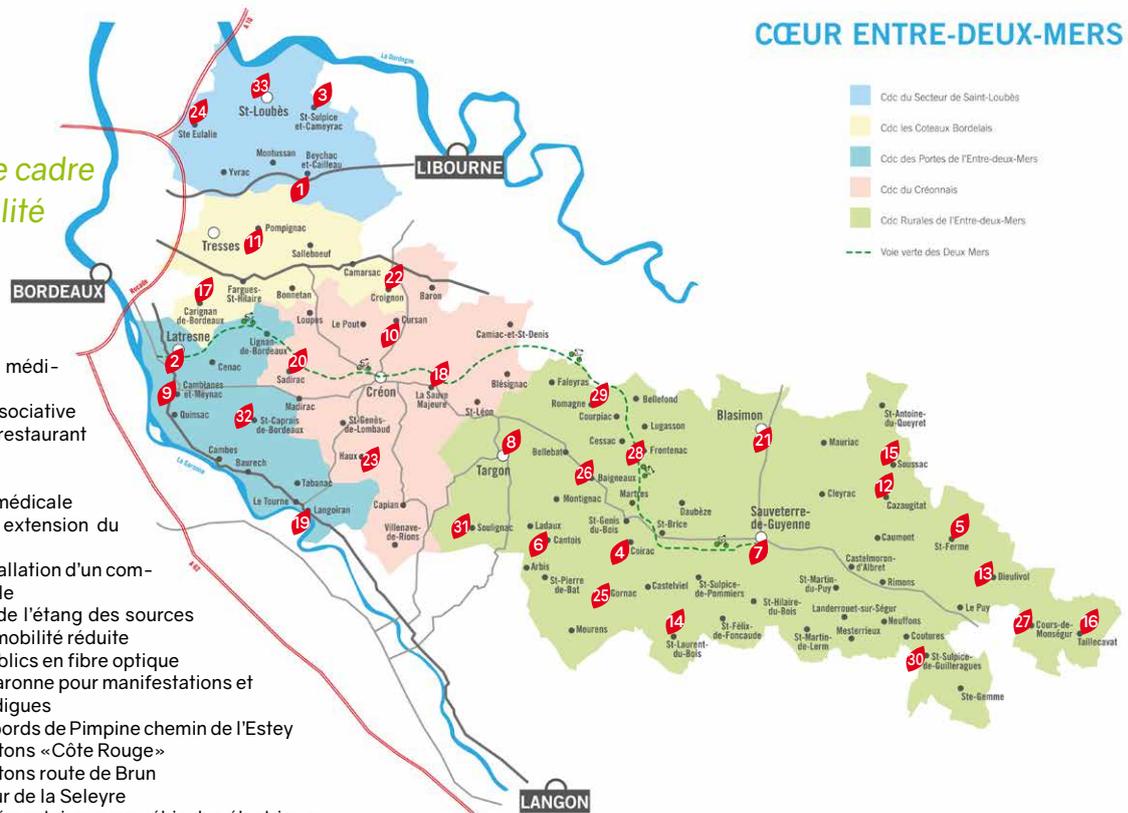


Suite à la refonte de la Région Nouvelle-Aquitaine, cette dernière a revu sa politique contractuelle et ses règlements d'intervention.

En 2017, elle a demandé aux territoires de projet de confirmer leur souhait de contractualiser dans le cadre d'un nouveau Contrat Territorial. Le Pôle Territorial a candidaté en juillet 2017 et sera établi en 2018 pour les 3 années à venir.

Comme les trois précédents, il est composé d'un document stratégique et d'actions portées par le Pôle, les Communautés de communes voire des communes et autres acteurs du territoire (associations....).

## Carte des projets approuvés dans le cadre du contrat de ruralité 2018-2020



### 1. BEYCHAC ET CAILLEAU

- Création d'un local à vocation médicale pluridisciplinaire
- Création d'une micro crèche associative
- Réhabilitation et extension du restaurant scolaire

### 2. LATRESNE

- Création d'un local à vocation médicale
- Travaux de restructuration et extension du groupe scolaire
- Rénovation d'un local pour installation d'un commerce de bouche en centre-ville
- Aménagement et valorisation de l'étang des sources accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Alimentation des bâtiments publics en fibre optique
- Aménagement des bords de Garonne pour manifestations et voies de cheminement sur les digues
- Aménagement piétonnier des bords de Pimpine chemin de l'Estey
- Création de cheminements piétons « Côte Rouge »
- Création de cheminements piétons route de Brun
- Sécurisation routière du secteur de la Seleyre
- Mise en place de bornes supplémentaires pour véhicules électriques
- Création d'emplacements au columbarium
- Réaménagement du Multiple Rural en service touristique de proximité
- Aménagement de la façade fluviale (quais de Langoiran Le Tourne) - CdC PORTES ENTRE DEUX MERS

### 3. SAINT SULPICE ET CAMEYRAC

- Restauration du pôle jeunesse maternel « les écureuils » (ALSH, TAP, bibliothèque)
- Aménagement et sécurisation de voiries rues de Magnan ouest et nord
- Aménagement et sécurisation de voiries rue des anciens combattants

### 4. COIRAC

- Agrandissement et sécurisation du parking de l'école

### 5. SAINT-FERME

- Réhabilitation de l'ancienne sacristie en salle de réunion communale
- Aménagement du centre bourg
- Agrandissement du gîte pèlerin communal

### 6. CANTOIS

- Travaux écoles et équipements - SIRPLACES
- Achat d'un bâtiment et travaux pour la réalisation d'une salle des associations
- Implantation d'un city stade

### 7. SAUVETERRE-DE-GUYENNE

- Extension du cabinet médical communal
- Restructuration de l'école élémentaire et création d'un restaurant scolaire
- Rénovation du centre bourg
- Extension de la maison des services aux publics (MSAP) de Sauveterre (siège de la CdC) - CdC RURALES ENTRE DEUX MERS
- Programme de restauration du patrimoine historique communal
- Rénovation et extension de la résidence autonomie PRINGIS (CCAS)

### 8. TARGON

- Création et extension de la Maison des services dans le bâtiment du Presbytère
- Acquisition bâtiment et terrain pour la création de locaux (associations, ...)
- Achat terrain et construction Restaurant Scolaire
- Acquisition d'un bâtiment pour la création de logements
- Prospective et Projet de Territoire Ambition 2030 (PETR COEUR ENTRE DEUX MERS)

### 9. CAMBLANES ET MEYNAC

- Mise en accessibilité, sécurisation des déplacements sur la commune, aménagement de voies cyclables
- Aménagement au centre bourg de l'esplanade de l'Eglise, mise en valeur du patrimoine
- Construction espace citoyen social et culturel, multi-activités comprenant des salles mutualisées

### 10. CURSAN

- Construction de 6 logements locatifs

### 11. POMPIGNAC

- Réhabilitation et attractivité du centre bourg
- Aménagement des ceintures vertes communales en cohérence avec le schéma départemental de Randonnées
- Création d'un Pôle culturel artistique intergénérationnel solidaire et de proximité
- Réhabilitation expansion de la salle des sports et création d'un pôle sportif

### 12. CAZAUGITAT

- Achat d'un immeuble d'habitation
- Réhabilitation d'un immeuble d'habitation

### 13. DIEULIVOL

- Réhabilitation du logement du presbytère (étude et travaux)

### 14. SAINT LAURENT DU BOIS

- Aménagement du centre bourg

### 15. SOUSSAC

- Réhabilitation d'un logement communal

### 16. TAILLECAVAT

- Achat immobilier pour création d'un logement

### 17. CARIGNAN DE BX

- Création d'un atelier du bois
- Création d'une aire de co-voiturage et de départ de liaisons touristiques
- Rénovation - extension du gymnase

### 18. LA SAUVE MAJEURE

- Réhabilitation de la gare de La Sauve en gare touristique de l'Entre deux Mers

### 19. LANGOIRAN

- Création d'un circuit géologique dans le cadre du développement touristique

### 20. SADIRAC

- Aménagement de la place Fouragnan et construction d'une halle
- Construction salle multi activités - CdC CREONNAIS

### 21. BLASIMON

- Réouverture du musée

### 22. CROIGNON

- Aménagement d'un cheminement piéton

### 23. HAUX

- Aménagement et sécurisation plateforme intermodale RD239 sud
- Création d'un équipement culturel étude et construction
- Achat et équipement de foncier agricole
- Création d'un quartier campagnard - eco hameau

### 24. SAINTE EULALIE

- Aménagement d'un parc multimodal à proximité de la halte TER
- Création d'une aire de co-voiturage - offre de parcs relais pour désengorger l'A10
- Aménagement d'une piste cyclable sécurisée
- Modernisation d'un Pôle culturel et associatif
- Travaux de réhabilitation de la salle des Fêtes
- Travaux de réhabilitation des vestiaires du football et salle de musculation
- Portage de documents à domicile « le Média Bus »

### 25. GORNAC

- Création d'une ferme photovoltaïque - CdC RURALES ENTRE DEUX MERS

### 26. BAIGNEAUX

- Création d'un city stade

### 27. COURS-DE-MONSEGUR

- Création d'une salle des associations

### 28. FRONTENAC

- Réhabilitation du foyer communal

### 29. ROMAGNE

- Remplacement charpente et couverture de la bibliothèque

### 30. SAINT-SULPICE-DE-GUILLERAGUES

- Isolation thermique et agrandissement de la salle des fêtes

### 31. SOULIGNAC

- Création d'une aire de jeux

### 32. SAINT CAPRAIS DE BDX

- Aménagement d'une salle de sports de raquette intercommunal - CdC PORTES ENTRE DEUX MERS

### 33. SAINT-LOUBES

- Implantation d'un centre aquatique intercommunal - CdC SECTEUR SAINT-LOUBES



Co piloté par le Pôle Territorial et l'Etat, ce contrat financier est doté d'une enveloppe d'aides à l'investissement (DETR et DSIL) aux collectivités. Il couvre 6 axes dans lesquels les projets des communes et des intercommunalités peuvent s'inscrire :

accès aux services et aux soins, revitalisation des bourgs centres, attractivité du territoire (économie, numérique, téléphonie mobile, tourisme etc...), la mobilité, la transition énergétique, la cohésion sociale.

Après une série de réunions de travail avec le Bureau du Pôle et les services de la Sous-préfecture de Langon, ce contrat a été signé par Pierre Dartout, Préfet de Région, le 22 septembre 2017. Ce dernier répertorie 81 projets de 33 communes et intercommunalités différentes pour un montant global d'investissement de 52 millions d'euros sur trois ans. Ces projets

pourront ainsi être co financés par de la DETR et du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local).

Monsieur le Préfet a demandé de favoriser des projets structurants dans le sens du développement économique et de la demande de services de nos concitoyens. Les premiers dossiers devront être déposés avant la fin du mois de janvier 2018.



## TÉMOIGNAGE

**Chantal Gonzalez Laymand** | membre du Comité Leader, Vice-Présidente de l'AGIMC (Association Girondine des Infirmes Cérébraux Moteurs)

J'habite le Cœur Entre-deux-Mers depuis vingt-trois ans et je suis directrice adjointe de la Maison de la Promotion Sociale d'Artigues. On m'a demandé de participer au comité de programmation Leader l'année dernière dans le cadre du Jardin et Soins (Santé). J'ai de suite accepté car je voulais m'investir dans la vie locale de mon territoire. Je suis très satisfaite car je découvre des initiatives intéressantes sur lesquelles nous avons une action. On ne nous demande pas de dire si le projet nous plaît ou pas, on nous demande de regarder le projet aux vues de certains critères. J'apprécie cette démarche neutre sans apriori que nous devons adopter, ainsi que le fonctionnement très structuré du comité, qui je reconnais, peut être déstabilisant pour certains porteurs de projets...



**LE CONTRAT DE RURALITÉ MODE D'EMPLOI**

**UN CONTRAT POUR...**

- conditionner les moyens techniques, humains et financiers afin d'accompagner le mise en œuvre d'un projet de territoire
- favoriser les partenariats institutionnels, économiques, associatifs dans les territoires ruraux et encourager la mise en œuvre de projets innovants et de qualité aux principes éditoriaux pour en développer les effets.

**6 volets**

Chaque contrat doit d'articuler, dans une logique de projet de territoire, autour de 6 volets, sur la durée du contrat. Il peut, sur la base des particularités locales, être complété par d'autres :

- recevoir les actions, les collectivités partenaires de réactions et les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre
- s'attache à recenser les obstacles liés au projet, issus de manques des collectivités intercommunales aux modalités propres à l'objet territorial ou de projets locaux
- doit proposer le développement de nouveaux projets, dans une logique prospective à moyen terme

Cohésion sociale, Transition écologique, Mobilités, Attractivité du territoire, Revitalisation des bourgs centres, Accès aux services et aux soins.



# Service prospective territoriale



Le projet de territoire « Ambition 2020 », validé en 2011, regroupe 9 objectifs stratégiques dits « Jardins » qui sont déclinés en 19 axes de développement. Il est le socle de toutes les contractualisations et des actions et services du Pôle Territorial, défini à travers une feuille de route. L'intégration du territoire du Sauveterrois et la volonté de soutenir plus fortement l'économie locale et la création d'emploi, ont motivé les élus de lancer en fin d'année 2017 les travaux de définition d'un nouveau projet de territoire à l'échéance 2030.

Le Pôle Territorial qui appuie son action sur des leviers puissants tels que le programme Européen Leader, son Contrat Territorial signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Contrat de Ruralité avec l'Etat, a souhaité aller plus avant dans son action économique en démarrant une démarche spécifique dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. Le Pôle Territorial a ainsi répondu à l'appel à projet du Ministère de l'Agriculture sur la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial. Ce dispositif doit comporter un diagnostic de territoire, une stratégie et un plan d'actions qui seront réalisés en 2018. Ce travail s'inscrit dans la continuité des premières actions entreprises entre 2013 et 2016 dans le cadre du comité de pilotage du « jardin potager ».



## LANCEMENT DE LA DÉMARCHE DE TERRITOIRE À L'HORIZON 2030



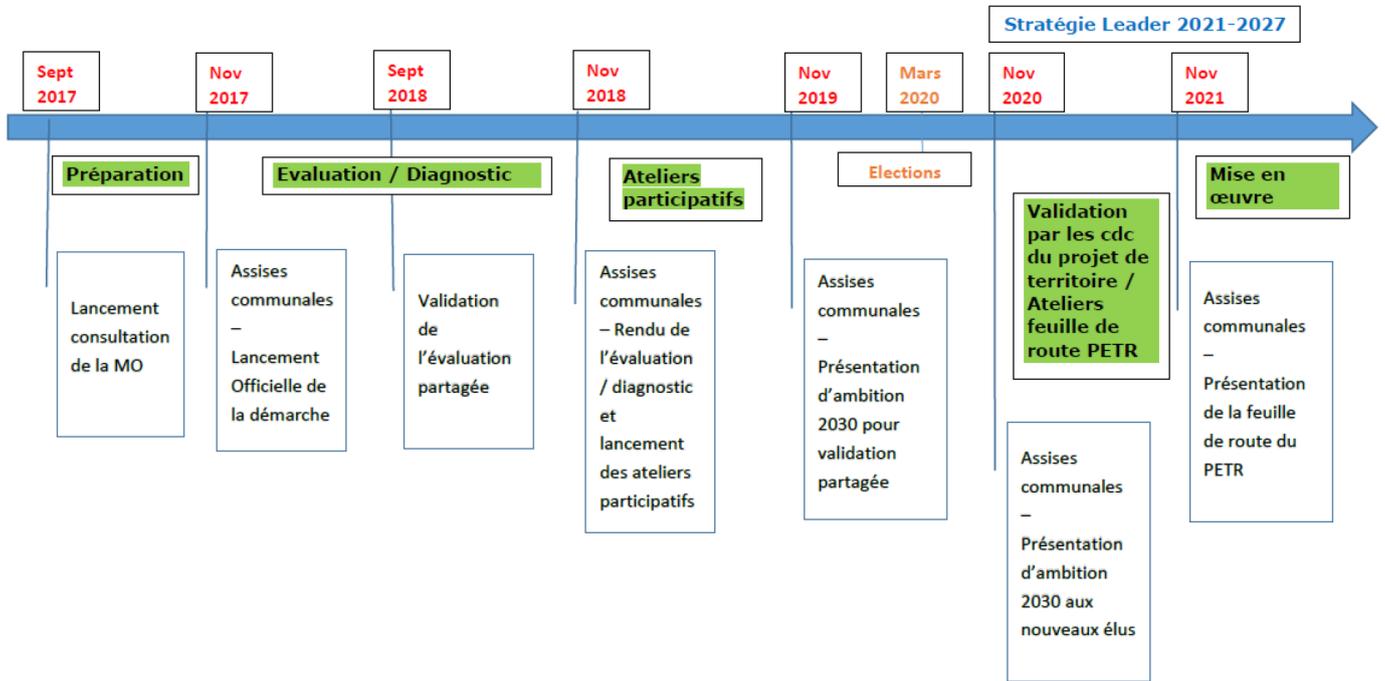
Lancé officiellement lors de la 6<sup>ème</sup> édition des assises communales du 30 novembre 2017, ce travail de forte concertation des acteurs du territoire se déroulera du premier semestre 2018 à fin 2020.

A l'occasion de cette soirée de lancement, un questionnaire a été réalisé auprès des participants leur demandant « **quels défis voyez-vous pour le Cœur Entre-deux-Mers à l'horizon 2030 ?** ». Ces derniers ont évoqué trois thèmes principaux : la mobilité / la création d'emploi / la préservation de l'environnement et transition énergétique.

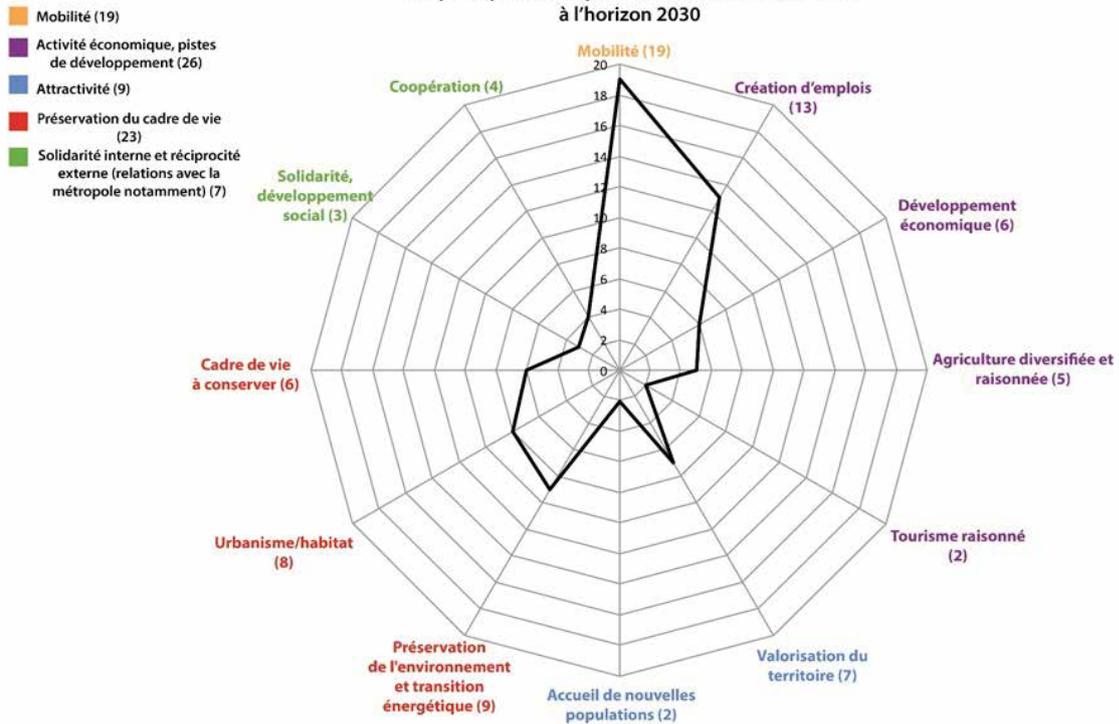
La consultation auprès d'assistants à maîtrise d'ouvrage a été lancée en décembre 2017.



## Calendrier prévisionnel « ambition 2030 »



### Les principaux défis pour le Cœur Entre-deux-Mers à l'horizon 2030



## VERS UN PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)



Suite aux premiers travaux entrepris (recensement foncier, producteurs, restauration scolaire, ...) entre 2013 et 2016 par le comité de pilotage du « Jardin Potager » du Pôle Territorial, les élus et partenaires du Cœur Entre-deux-Mers souhaitent élaborer un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Cette démarche doit permettre d'améliorer et d'agir sur les enjeux agricoles et la capacité alimentaire d'un territoire en valorisant les produits locaux et de qualité (Agriculture Biologique, Label rouge, ...) dans la consommation de ses habitants et des acteurs locaux.

Le PAT se voudra donc comme un outil thématique à la fois de prospective et opérationnel. Il permettra de reprendre et d'aller plus loin dans les actions entreprises, de les étendre à un nouveau territoire (34 communes notamment sur le Sauveterrois), de travailler sur les habitudes de consommation alimentaire sur le territoire et d'échanger avec les territoires voisins autour de cet enjeu majeur pour tous.

Ce dernier sera piloté par un comité mixte composé d'élus du Pôle et de chacune des Communautés de communes mais également des partenaires financiers (Europe, Etat, Région, Département) et d'acteurs socio-professionnels (Chambre d'Agriculture de Gironde et les ADAR, SAFER et Terres de Liens, AGAP, Entre-deux-Mers Tourisme, ...).

## TÉMOIGNAGE

**José Martin** | conseiller municipal à Montussan depuis 2014 et représentant de la Communauté des communes du Secteur de Saint-Loubès au comité syndical du Pôle Territorial et participe à la commission du « Jardin Potager »

### Pourquoi vous êtes-vous engagé sur le Jardin Potager ?

Je suis fils de viticulteur et moi-même viticulteur depuis 1993, je suis bien sûr pour (re)développer une agriculture de proximité. L'enjeu alimentaire me concerne car j'aimerais que nous ayons une alimentation plus saine. Les travaux réalisés par cette commission via le Projet Alimentaire Territorial va tout à fait dans le sens de « produire local pour le local ». Sur Montussan, nous sommes en ce moment en réflexion sur la révision du PLU et j'ai de suite proposé que l'on réfléchisse à réserver une zone agricole pour l'installation d'un agriculteur et la création de jardins partagés. Je suis également pour que l'on sensibilise les enfants sur ce sujet car ce sont eux les consommateurs de demain.... Toute cette réflexion doit se mener à l'échelle de la commune mais je pense que nous devons également la mener au niveau Intercommunal. Il faudrait faire un diagnostic à cette échelle ....





# Administration générale et communication

- 31 délégués élus
- 10 agents
- 5 réunions de Bureau
- 7 réunions du comité syndical

EN BREF

Le rattachement de deux nouvelles intercommunalités (Communauté de communes Rurales de l'Entre-deux-Mers et Convergence Garonne) au périmètre du Pôle Territorial a entraîné la réélection des membres du Bureau et de son Président avec l'entrée de nouveaux élus. Monsieur Alain Leveau a été réélu à l'unanimité dans ses fonctions de Président. Concernant l'équipe technique, il est à noter l'arrivée d'Aude Picarel au sein de l'Espace Droit des Sols en remplacement d'Yvana Grenier. L'année 2017 a également été marquée par la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire) et la dématérialisation du Budget et signature électronique.

## VOS ÉLUS AU COMITÉ SYNDICAL



L'arrivée de nouvelles intercommunalités a entraîné la nomination de nouveaux délégués portant le nombre de délégués titulaires de 28 à 31. Réunis 7 fois, ces derniers ont pris de nombreuses décisions par voix de délibérations. Les nouveaux délégués ont élu le 30 mars 2017 à l'unanimité au Bureau : Marc Avinen (Les Coteaux Bordelais), Pierre Bariant (Secteur de Saint-Loubès), Michel Brun (Rurales de l'Entre-deux-Mers), Jocelyn Doré (Coteaux de Garonne Podensacais), Bernard Pagès (Créonnais), Valérie Paraboschi (Portes de l'Entre-deux-Mers).

CDC	TITULAIRES	SUPLÉANTS
Portes de l'Entre-deux-Mers	Alain MONGET	Philippe LAROZE
	Valérie PARABOSCHI (remplacée par Jean-Yves BERGOGNAT le 17/10/2017)	Céline CLEMENT
	Georges LAYRIS	Frédéric PRADEAU
	Jean-François BROUSTAUT	Francis DELCROS
Podensac, des Coteaux de Garonne, et de Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Rions	Pierre-Emmanuel MARTINEZ	Jean-François BORAS
	Cécile DE GABORY	Claude CAMINADE
	Jocelyn DORE	Christophe HOURQUEBIE
	Maryse FORTINON	Geneviève DARTAI
	Christian BOYER	François DAURAT
	Bernard MATEILLE	Bernard DREAU
	Guy MORENO	Jean-Alain QUEYRENS
Rurales de l'Entre deux Mers	Didier CAZIMAJOU	Thomas FILLIATRE
	Alain LEVEAU	Monique ANDRON
	Richard PEZAT	Jérôme TAINGUY
	Michel BRUN	Jean-Jacques CHATELIER
Créonnais	Didier LAMOUREUX	Christiane FOUILHAC
	Mathilde FELD	Pierre GACHET
	Paul GARZARO	Nicolas TARBES
	Bernard PAGES	Pierre BUISSET
	Isabelle PETIT	Nathalie AUBIN
Les Coteaux Bordelais	Véronique ZOGHBI	Franck MONTEIL
	Nathalie ROCA	Patrick BONNIER
	Marc AVINEN	Louis Pierre NOGUEROLLES
	Gérard POISBELAUD	Christophe VIANDON
Secteur de Saint-Loubès	Françoise IMMÉR	Denis LOPEZ
	Christian PERON	Henri PUYAU PUYALET
	José MARTIN	Patrice CHIRON
	Luc DUTRUCH	Hubert LAPORTE
	Pierre JAGUENAUD	Jean-Louis SEIGNEUR
	Pierre BARIANT	Pierre DURAND
	Denis PASCAL	Francis DANG



## VOS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

La composition du Comité de Programmation a évolué durant l'année 2017 suite à la fusion de Communautés de communes et au désistement de quelques membres du collège privé. Il s'est réuni à quatre reprises afin d'examiner au total 11 projets.

### LE COMITÉ DE PROGRAMMATION DU GAL LEADER

Président	Christian Péron
Vice Président	Denis Pascal

### COLLÈGE PUBLIC (9 BINÔMES)

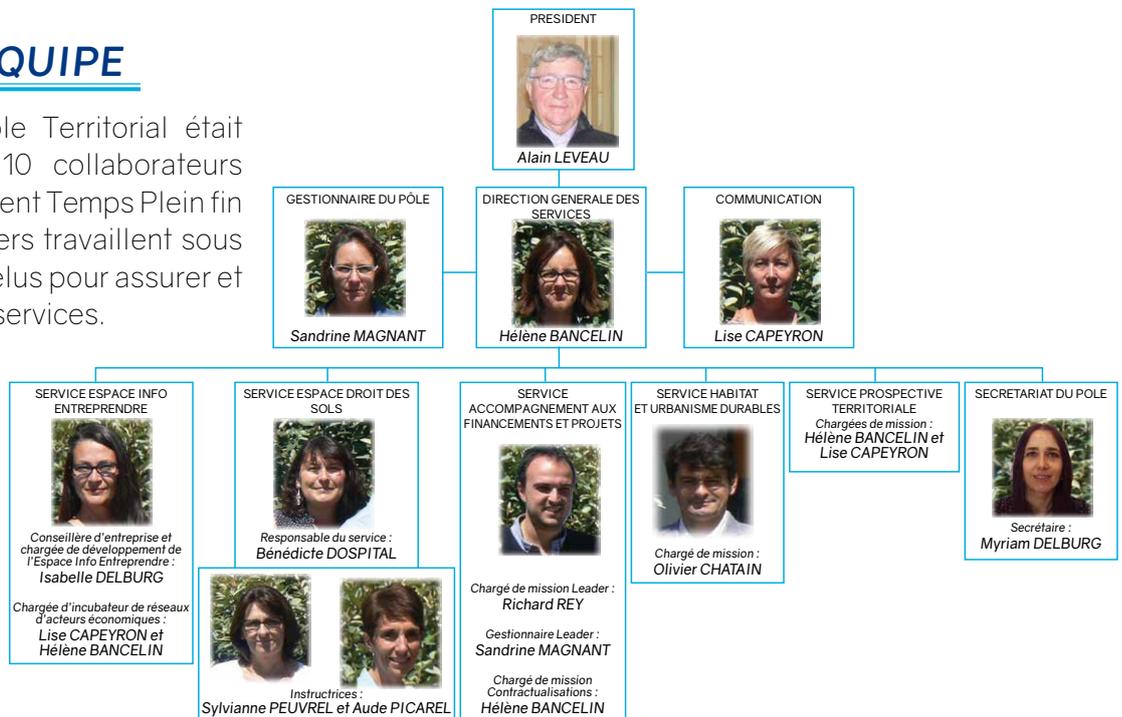
Cdc Portes de l'Entre-deux-Mers	LAYRIS Georges
Cdc Podensac, Coteaux de Garonne, Lestiac, Paillet, Rions	DE GABORY Cécile
Cdc Rurales de l'Entre-deux-Mers	LEVEAU Alain / CHATELIER Jean-Jacques
CdC Créonnais	FELD Mathilde / AUBIN Nathalie
CdC Les Coteaux Bordelais	AVINEN Marc / IMMER Françoise
CdC Secteur de Saint-Loubès	PERON Christian / DUTRUCH Luc
Pôle (PETR) CE2M	MARTINEZ Pierre-Emmanuel
Pôle (PETR) CE2M	PAGES Bernard / PASCAL Denis
SCOT (élus également au Sysdau ou Sud Gironde)	BROUSTAUT Jean François / ANDRON Monique

### COLLÈGE PRIVÉ (13 BINÔMES)

Valorisation « déchets »	BOUZAT Christian
Démocratie locale	LAGAYETTE Christophe / TREVEAUX Gustave
Echanges, savoir, formation	PARIAS Jean-Philippe
Tourisme	BEGEY Jean-Michel
Agriculture	TECHOUEYRES Isabelle / SOLANS Bernard
Approches économiques collectives	PAPIN Christophe / RIVIERE Thierry
Urbanisme, paysages	GABILLET Louisa / PASZAK Jean-Michel
Accessibilité, santé	GONZALEZ Chantal
Transports	DEVOS Pierre / MONNERIE François
Economie de proximité	DUPUCH Stéphane / FAUGÈRE André
Economie touristique	STANISLAWEK Julie / GUILLOT DE SUDIRAUT Véronique
Economie collaborative	BESIERS Jérôme / CARBON Vincent
Economie et réemploi	RODRIGUEZ Jean-Luc / DARTIGUE Stéphanie

## VOTRE ÉQUIPE

L'équipe du Pôle Territorial était composée de 10 collaborateurs pour 8,8 Equivalent Temps Plein fin 2017. Ces derniers travaillent sous l'impulsion des élus pour assurer et développer les services.



## LA COMMUNICATION

- 16 articles parus dans la presse
- 11 news Letter diffusées
- 3 200 visiteurs uniques sur le site internet en moyenne par mois
- 998 abonnés à la newsletter

EN BREF

La communication s'est employée durant toute l'année à promouvoir l'actualité et les services du Pôle Territorial à travers les différents outils existants : site internet, lettre d'information électronique, flyers, communiqués de presse, organisation d'événements et de réunions d'information. 2017 a été marquée par la mise en place de la nouvelle page Facebook du Pôle Territorial.

## MISE EN LIGNE D'UNE PAGE FACEBOOK DU PÔLE TERRITORIAL

Mise en ligne en octobre 2017, ce support de communication a pour vocation de compléter le reste des outils en proposant une information « à chaud » sur la vie du Pôle Territorial. **Pôle Territorial Cœur Entre deux Mers / facebook**





## ADMINISTRATION DU SITE INTERNET ET DIFFUSION DE LA NEWS LETTER

Deux vidéos « Paroles d'acteurs » ont été réalisées et mises en ligne sur le site. 11 éditions du « Journal du Pôle » ont été diffusées auprès de 998 abonnés à la News Letter.

[www.coeurentre2mers.com](http://www.coeurentre2mers.com)



**Créer, développer mon entreprise**

Un accompagnement gratuit près de chez vous !

- ✓ Je veux créer mon entreprise
- ✓ Je veux développer mon entreprise
- ✓ J'ai besoin de financements pour mon projet
- ✓ Je veux une aide pour mon réseau d'acteurs économiques

▲ Qui contacter ?

**ESPACE INFO ENTREPRENDRE**  
05.56.23.95.17 / [entreprendre@coeurentre2mers.com](mailto:entreprendre@coeurentre2mers.com)  
20 bis Grand Rue à Targon  
Pour en savoir plus [www.coeurentre2mers.com](http://www.coeurentre2mers.com)

- Transmission
- Reprise
- Prévisionnel
- Business plan
- Formalités
- Statut juridique



## PROMOTION DE L'ESPACE INFO ENTREPRENDRE

Une campagne de communication accrue a été menée sur l'Espace Info Entreprendre qui a pris en compte la mise en place des deux nouvelles permanences sur les communes de Tresses pour la Cdc Les Coteaux Bordelais et Sauveterre de Guyenne pour la Cdc Rurales de l'Entre-deux-Mers. Une demande d'intégration d'une annonce récurrente de ce service sur les journaux municipaux et intercommunaux a été réalisée.



## ORGANISATION DES ASSISES COMMUNALES

Cette 6<sup>ème</sup> édition a mobilisé près de 95 participants sur le thème du projet de territoire « demain mon territoire ». Cet événement annuel avait pour objectif d'annoncer officiellement le lancement de la démarche « Ambition2030 ». Il est à souligner la présence de plusieurs grands élus comme Madame la Députée de la 12<sup>ème</sup> circonscription Christelle Dubos, Madame la Sénatrice de Gironde Nathalie Delattre et Monsieur le Sous-Préfet de Langon Eric Suzanne. Le grand témoin de cette soirée était Raymond Vall, Président des Pôles et Pays de France, sénateur du Gers.

**INVITATION**

ambition 2030  
Coeur Entre-deux-Mers

**6<sup>e</sup> ASSISES COMMUNALES DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS**

« Cœur Entre-deux-Mers 2030 : Demain mon territoire »

Animé par Olivier Alleman, Directeur de la chaîne Campagnes TV, collaborateur sur Europe 1 pour « Le Grand Direct des Régions » et chroniqueur agilité dans le magazine « Territoires d'Info »

Judi 30 Novembre à partir de 16h  
Sauveterre de Guyenne

Salle des fêtes Saint Romain en centre-ville, rue Saint-Romain (voir plan au verso)

ORGANISÉ PAR LE PÔLE TERRITORIAL DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS



# Le rapport financier 2017

Le Pôle Territorial comptait en 2017 quatre services de proximité mutualisés par ses Communautés de communes et communes : l'Espace Info Entreprendre, l'Espace Droit des Sols, le service Habitat et urbanisme durables, le service d'accompagnement aux financements de projets. Ces services sont aujourd'hui bien identifiés par les acteurs du territoire et poursuivent leur développement.

Toutefois les élus veillent à ce que ces derniers évoluent afin qu'ils s'adaptent continuellement aux besoins et aux évolutions locales. Ces derniers sont majoritairement financés par les Communautés de communes et pour le service Espace Droit des Sols uniquement par les communes adhérentes. Par ailleurs le Pôle Territorial poursuit sa dynamique de recherche de co financements.

• **676 364,81 €**

C'est le coût des services du Pôle Territorial.

• **3 €**

C'est la cotisation demandée aux Cdc par habitants

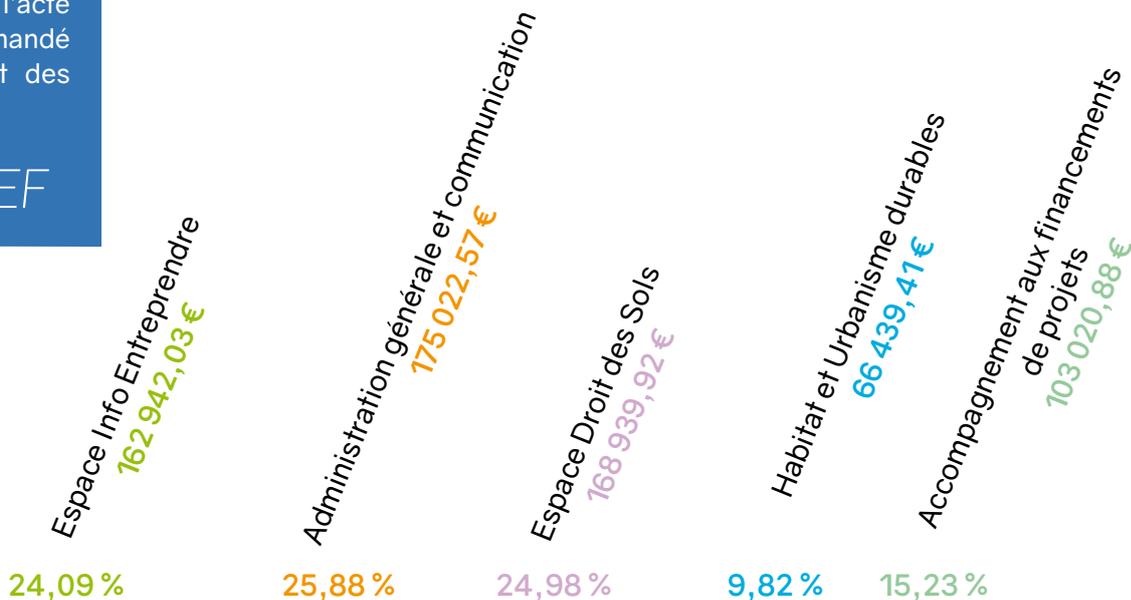
• **127,79 €**

C'est le coût de l'acte pondéré moyen demandé pour l'Espace Droit des Sols

EN BREF

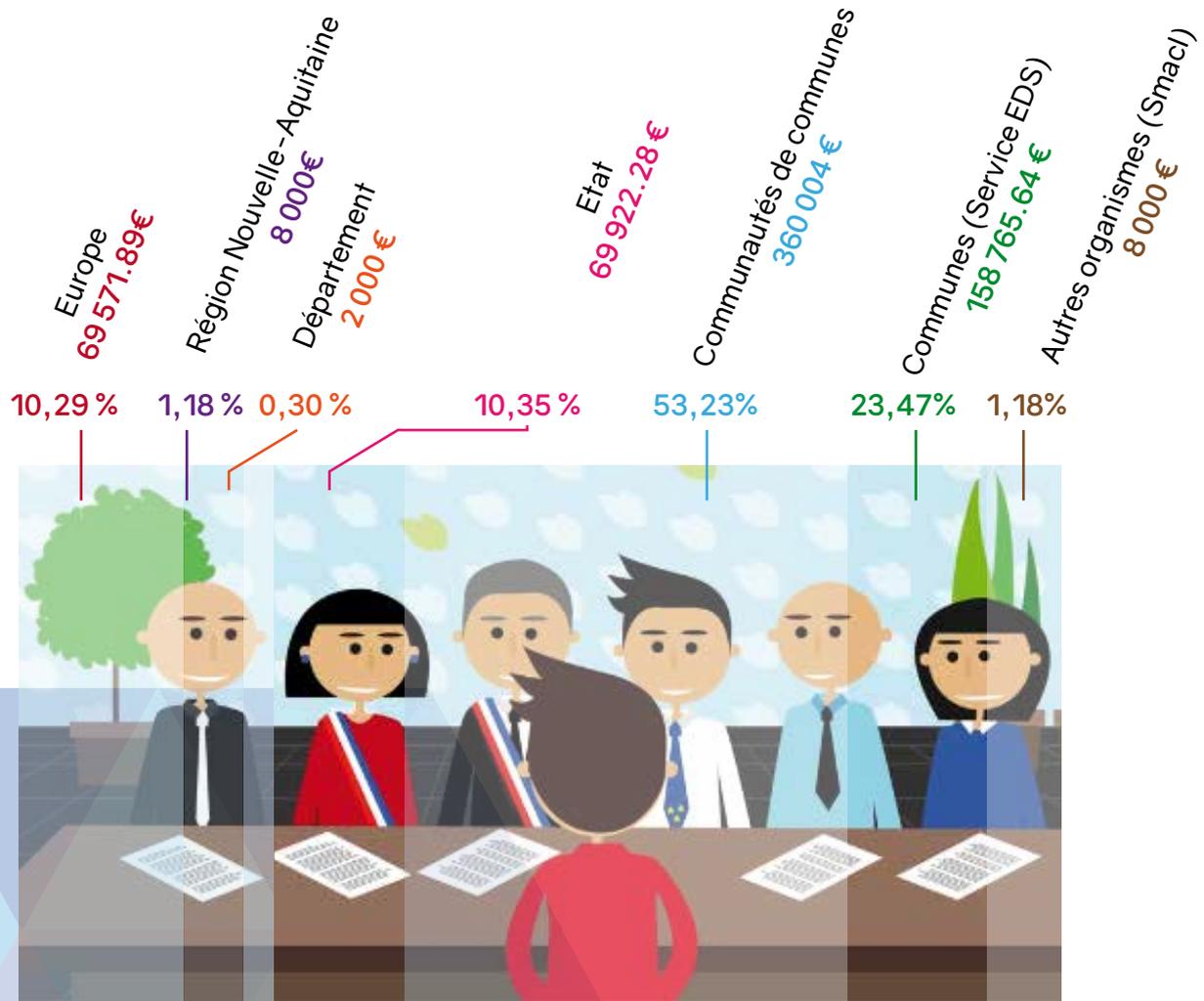


## COMBIEN COÛTENT LES DIFFÉRENTS SERVICES DU PÔLE TERRITORIAL ?





## QUI FINANCE LE PÔLE TERRITORIAL EN 2017?



# Pôle Territorial, une structure d'aide aux porteurs de projets économiques et de services mutualisés

## Service Espace Info Entreprendre

Accueil et accompagnement individualisé à la création, reprise, développement d'entreprise  
Animation d'un incubateur de réseaux d'acteurs économiques  
Suivi post création des bénéficiaires

## Service Urbanisme et Habitat durables

Accompagnement aux projets publics d'habitat et d'urbanisme inspirés des principes du « Quartier Campagnard »  
Mise en place d'actions collectives issues des principes du « Quartier Campagnard »

## Service Espace Droit des Sols

Instruction des actes d'urbanisme pour le compte de communes adhérentes

## Service d'accompagnement aux financements de projets

Fonds Européens Leader  
Fonds Régionaux  
Fonds d'Etat Contrat de Ruralité  
OCM (Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et entreprises de services)  
Prêts d'honneur « Initiative Gironde »  
Subventions « Rebond33 »

## Service prospective territoriale

Elaboration du projet de territoire ambition 2020  
Interface avec l'Europe, l'Etat et la Région

